

CONAKRY, LE 11/09/2022

CONTRAT DE LOCATION D'ECHAFAUDAGE :

Moi Monsieur MT Solution reconnais d'avoir pris les échafaudages chez AFA Entreprise, pour une location journalier d'un pied à un montant de Quinze mille franc (15 000) GNF.

Le locataire doit verser une avance d'un montant avant tout début de contrat selon la nature du nombre du jour.

Pied H <u>20</u>	<u>Total pied</u> : <u>10</u>
Plateaux <u>10</u>	
Bras long <u>10</u>	
Bras court <u>10</u>	

Nb : ce contrat doit faire l'objet de respect de convention entre ses deux partis.

En foi de quoi, nous lui délivrons le présent contrat pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le Locataire :


MT SOLUTIONS
Quartier Coléah, Secteur Terrasses
Rue M.A. 254 - CONAKRY - GUINÉE
RCCM : 6674126019
Tél : +224 623 54 44 44
callcenter@mt-solutions.com

LA DIRECTION :


AFA-ENTREPRISE SARLU
Responsable
Rep. de Guinée

'AFA ENTREPRISE'

Entreprise de prestation N° ENTREPRISE /RCCM/GN.TCC.2021.B.03648 Capital Social :
10 000 000 GNF Siège Social Bonfi Marche – BP: 00 – CONAKRY – République de Guinée
Tél (+224) 621 33 33 55/622 13 71 48 E-mail: alumfa626@gmail.com